



## **Selon la compagnie aérienne française, ceci est la conséquence de la hausse du droit de timbre aéroportuaire prescrit par la loi de Finances 2023.**

La compagnie aérienne Air France a annoncé à ses clients à destination du Cameroun qu'ils devront désormais payer leur billet d'avion plus cher. Et pour cause, explique le transporteur français, « la loi de Finances 2023 du Cameroun, dans son article 606, a relevé le droit de timbre aéroportuaire sur les vols internationaux. Ce montant, pour tout passager au départ du Cameroun, est passé de : 25 000 FCFA à 40 000 FCFA en cabine Economy ; 25 000 à 120 000 FCFA en cabine Business ».

En clair, les voyageurs à destination du Cameroun de la classe économique voient leur billet connaître une inflation de 37,5% et ceux de la classe des VIP, 79,1%. Ceci à cause de la hausse du prix du timbre aéroportuaire que la compagnie aérienne doit collecter et est tenue d'encaisser pour reversement au trésor public.

Cette hausse de prix annoncée par Air France pour tout billet émis avant le 7 janvier 2023 peut créer un effet boule de neige. Car les autres compagnies aériennes internationales desservant le Cameroun pourraient aussi augmenter leur prix au lieu de rogner leurs marges : Brussels

Airlines, Turkish Airlines, Ethiopian, Air Côte d'ivoire, Kenya Airways, Air Sénégal, Royal Air Maroc, etc.

**EcoMatin**

---